

# COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 09 juillet 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20240709-DEL\_2024\_30-DE

**Date convocation** : 01 juillet 2024

Accusé certifié exécutoire

**Secrétaire de séance** : Fabienne Agnoux

Réception par le préfet : 11/07/2024

**PRESENTS** : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT,

**ABSENTS EXCUSES** : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

**PROCURATION(S)** : Jacques GUILLAUMIE-BILLET donne procuration à Gérard BRETTE.

### Délibération n° 2024-30

#### Demande d'extension de la protection de l'église Sainte-Croix au titre des monuments historiques

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code du Patrimoine et notamment son livre VI-titre II : Monuments historiques

Monsieur le maire explique aux membres du conseil municipal qu'il est intéressant de demander l'extension de la protection de l'église au titre des monuments historiques. Aujourd'hui seul le chevet de l'église est classé au titre des Monuments Historiques. En effet, cela permettra d'augmenter la subvention demandée au titre des travaux.

Monsieur le maire propose donc de demander l'extension de la protection à l'ensemble de l'église au titre des monuments historiques.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

AUTORISE M. le maire à demander l'extension de protection à toute l'église Sainte Croix de Rosiers d'Égletons au titre des monuments historiques et à signer tout document afférent à ce dossier.

**Membres : 14**

**Présents : 11**

**Représenté(s) : 1**

**Nombre de votants : 12**

**Exprimés : 12**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX